



CARPA delai de paiement...

Par Eliot84

Bonjour, je ne suis pas sûre d'être au bon endroit, merci à vous modérateurs de déplacer mon sujet ailleurs.
Après mon différent avec ma banque en ligne, mon avocate m'a dit que l'avocat avait eu le cheque (je l'ai vu en facetime) rédigé à l'ordre CARPA, donc si j'ai bien compris le compte des avocats.
Elle me dit qu'il y a des vérifications à faire (bon un cheque de banque d'une banque en ligne à mon avis et pour le montant pas de risque.

Ma question, est-ce donc l'avocat de la partie adverse qui encaisse le cheque, et fait un virement au cabinet d'avocats ou je suis qui lui va me remettre un cheque?

Ou alors il va envoyer le cheque CARPA (enfin HB) ordre CARPA à mon avocat qui lui va l'encaisser et m'en faire un qu'elle me remettra lors de notre RDV?

merci

Par ESP

Bonjour
L'encaissement passe toujours par la Carpa et le notaire vous établira un chèque Carpa

Par Indigo

Bonjour ESP

Je rejoins votre sentiment lorsque vous indiquez :

"L'encaissement passe toujours par la CARPA et [l'avocat] établira un chèque Carpa"

Eliot recevra le chèque qui lui revient dans un délai d'environ 2 semaines après le dépôt du chèque.

Ceci étant, la vérification du chèque par la CARPA peut prendre jusqu'à 3 semaines.

Cordialement